Méditation sur le 3^e mystère glorieux

Tirée des *Méditations sur les mystères de notre sainte foi* du vénérable père Du Pont, s. j.

DE LA GRACE INESTIMABLE QUE DIEU FIT AUX HOMMES EN LEUR ENVOYANT LE SAINT-ESPRIT, ET POURQUOI IL LE LEUR ENVOYA.

I. — Quel est celui qui envoie le Saint-Esprit.

1) Le jour étant venu, auquel le Père éternel avait résolu d'envoyer au monde le Saint-Esprit, il le répandit sur les apôtres pour trois motifs principaux.

Le premier fut de manifester l'excès de sa charité. Le même amour qui l'avait obligé de donner aux hommes son Fils unique pour rédempteur, le porta encore à leur donner le Saint-Esprit pour sanctificateur. C'était un pur effet de sa miséricorde, une grâce qu'ils n'avaient point méritée, et dont ils s'étaient rendus positivement indignes ; car après avoir outrageusement traité le Fils, pouvaient-ils espérer de recevoir le Saint-Esprit ? Comme donc le Sauveur dit à ce disciple caché : *Dieu a tellement aimé le monde, qu'il lui a donné son Fils unique* ; nous pouvons dire avec autant de raison : Dieu a tellement aimé le monde, qu'il lui a donné son Saint-Esprit, en tout égal au Fils et au Père, puisqu'il est Dieu comme l'un et l'autre.

Le second motif fut de montrer l'efficacité des mérites de Jésus-Christ. C'est sa passion et sa mort qui nous ont mérité ce don du Saint-Esprit. Assis à la droite de son Père, il ne cesse d'intercéder auprès de lui en faveur des hommes, lui découvrant ses plaies, et le conjurant de leur envoyer le divin Consolateur qu'il leur avait promis tant de fois de sa part. Son intercession fut si puissante, qu'il obtint tout ce qu'il désirait : le Père s'empressant de récompenser les travaux que ce Fils obéissant jusqu'à la mort avait soufferts pour l'amour de lui.

Le troisième motif fut de remédier aux maux dont le monde était accablé. Le Père éternel, ému de compassion à la vue de tant de misères, voulut envoyer le Saint-Esprit, qui pouvait y apporter le dernier et souverain remède. La justice et la miséricorde concertèrent ce dessein : la justice, du côté du Rédempteur qui s'était sacrifié pour notre salut ; la miséricorde, du côté du Père qui avait été vivement touché des maux que nous endurions.

Ô Père des miséricordes, je vous rends grâces de ce que vous avez tant aimé le monde! Vous nous communiquez tout le bien qui est en vous, et dont vous êtes le principe; car après nous avoir donné le Fils unique qui procède de votre entendement comme votre Verbe, vous nous donnez le Saint-Esprit qui procède de votre volonté, comme votre amour et comme le souffle de votre bouche. Pourrai-je jamais reconnaître une si excessive bonté? Prenez, Seigneur, mon entendement et ma volonté; agréez de même toutes les œuvres qui en procèdent, afin qu'il n'y en ait aucune qui ne tende à votre plus grande gloire.

2) Jésus-Christ notre Seigneur nous envoie aussi le Saint-Esprit, qui procède de lui et du Père comme d'un même principe. Ainsi voulut-il accomplir la prophétie de David : *Il montera au ciel, suivi d'un cortège de glorieux captifs ; il répandra ses dons sur les hommes*, c'est-à-dire il leur enverra le Saint-Esprit, en qui sont renfermés tous les dons célestes.

Aux motifs que nous venons d'exposer, on peut en ajouter un autre, celui d'achever et de perfectionner la Rédemption du inonde par l'opération intime de cet Esprit tout-puissant dans les âmes. C'est lui qui devait mettre la dernière main à l'œuvre que le Fils de Dieu avait commencée, ainsi que Jésus-Christ lui-même en assura ses apôtres avant sa Passion. Prions donc Notre-Seigneur de nous envoyer son Esprit, disant avec ferveur et avec humilité:

Ô Sauveur du monde, qui avez eu tant à cœur l'accomplissement de l'œuvre que votre Père vous avait recommandée, communiquez-moi votre Esprit, afin qu'Il achève en moi ce que vous y avez commencé, et qu'il m'applique efficacement les mérites de votre Passion.

3) Enfin, il est une dernière considération qui réclame notre attention. Bien que le Père et le Fils nous donnent le Saint-Esprit, cet Esprit consolateur ne laisse pas cependant de se donner lui-même à nous. L'amour immense qu'il nous porte l'oblige à être tout à la fois le donateur et le don ; et parce qu'il procède des deux premières Personnes de l'adorable Trinité comme amour, il se donne lui-même en répandant la charité dans nos cœurs : pressant motif de lui demander souvent qu'il daigne se donner et se communiquer à nous.

Ô Esprit divin, donnez-vous à votre serviteur car rien ne peut le rassasier si ce n'est vous. Ô distributeur des dons, accordez-moi le plus grand de tous, vous en personne, en qui je possède toute chose. Venez dans mon cœur, et puisque vous êtes essentiellement un don, donnez-vous tout entier à moi, afin que je me donne entièrement à vous.

II. — Pourquoi le Père et le Fils nous envoient le Saint-Esprit.

Cherchons, en second lieu, pour quelles fins le Père et le Fils envoyèrent aux hommes le Saint-Esprit. Ces fins peuvent se tirer du discours que Notre-Seigneur fit à ses apôtres après la Cène.

1) L'Esprit-Saint est envoyé sur la terre pour succéder à Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'office de protecteur, d'avocat, et de consolateur des hommes. C'est lui qui désormais remplira cet emploi auprès des apôtres d'une manière invisible, comme le Fils de Dieu avait coutume de l'exercer d'une manière visible. C'est ce que signifient ces paroles du Sauveur : *Je prierai mon Père, et il vous donnera un autre Paraclet*, c'est-à-dire un autre protecteur, un autre avocat, un autre consolateur, qui aura de vous un soin tout particulier, qui vous soutiendra dans vos travaux, vous consolera dans vos afflictions, et priera pour vous dans vos plus pressants besoins avec des gémissements inénarrables. Non seulement il priera pour vous, mais il vous excitera encore à prier et à demander ce qui vous est le plus convenable. Et quand il sera venu invisiblement dans vos cœurs, il ne vous quittera pas ; comme je vous quitte selon le corps, mais il demeurera éternellement avec vous.

Je vous remercie, ô mon Jésus, de ce que vous avez daigné vous donner un successeur qui soit pour nous, en votre absence, un protecteur tout-puissant, un tendre consolateur, un avocat plein de sollicitude. Ô divin Esprit, hâtez-vous de visiter votre serviteur qui soupire après vous ; soutenez-le dans les combats ; protégez-le dans les périls ; consolez-le dans les afflictions ; éclairez-le dans ses doutes ; priez pour lui dans toutes les circonstances fâcheuses, et surtout faites-le prier lui-même avec tant de ferveur, qu'il obtienne de la divine miséricorde le remède à tous ses maux.

2) Le Fils de Dieu nous envoie le Saint-Esprit pour le remplacer en qualité de Maître. La doctrine que Jésus nous prêcha de sa bouche, l'Esprit qui vient de lui nous l'enseignera au fond du cœur et nous la fera comprendre intérieurement. C'est le sens de ces paroles du Sauveur à ses apôtres : *Quand le Saint-Esprit que mon Père vous enverra en mon nom*, c'est-à-dire en ma place et en ma considération, sera venu, il vous apprendra toutes choses. Il vous rappellera tout ce que je vous ai dit, et tout ce que j'ai encore à vous dire. Il vous instruira de ce qu'il est nécessaire que vous sachiez pour votre salut, pour votre perfection, et pour l'accomplissement de votre ministère ; et il vous enseignera sur tous ces points beaucoup de choses que vous ne sauriez maintenant comprendre. De plus, il vous remettra dans la mémoire tout ce que vous aurez entendu, ou lu, ou appris de ma doctrine ; il vous le répétera secrètement quand l'occasion le demandera, afin que, ni par ignorance, ni par oubli, vous ne manquiez à aucune des obligations de votre emploi. Au reste, cet enseignement ne sera pas aride et purement spéculatif ; il sera, au contraire, savoureux, expérimental et pratique, selon cette parole de saint Jean : *L'onction divine vous enseignera toutes choses*.

Ô Maître céleste, qui, sans aucun bruit de paroles, nous remplissez la mémoire des plus importantes vérités ; qui éclairez en même temps notre intelligence pour nous les faire comprendre et embrasser ; venez visiter mon âme ignorante, grossière et sujette à l'oubli. Vous êtes l'Esprit de vérité, enseignezmoi toute vérité ; bannissez de mon esprit l'erreur et le mensonge, afin que je sache tout ce que je dois savoir, et que je ne l'oublie point lorsqu'il s'agira pour moi de le mettre en pratique.

3) Le Saint-Esprit se donne aux apôtres pour leur communiquer une connaissance claire et distincte de la personne de Jésus-Christ. Ainsi éclairés intérieurement, ils devront à leur tour publier cette connaissance parmi les hommes, et confirmer à la face de l'univers le témoignage que le Messie avait rendu de lui-même pendant qu'il annonçait son Évangile dans la Judée. Il fallait de plus que ces hommes encore faibles reçussent la vertu d'en haut pour s'offrir au martyre, s'il était nécessaire, comme témoins de la vérité, et pour la sceller de leur sang. Par où nous voyons que l'office de l'Esprit-Saint, lorsqu'il vient dans l'âme du juste, est de rendre témoignage du Fils de Dieu, et de faire comprendre à cette âme que Jésus est Dieu et homme ; qu'il est son Sauveur et son unique espérance ; qu'elle doit par conséquent concevoir de lui une haute idée, l'aimer de tout son cœur, l'imiter, et ne pas craindre d'entreprendre des œuvres difficiles, héroïques, parfois même miraculeuses, qui rendent un témoignage authentique de celui qui en est le principal ou l'unique auteur.

Ô mon Sauveur, envoyez-moi cet Esprit de vérité, qui procède également de vous et de votre Père, afin que l'abondance de ses lumières me découvre vos perfections infinies, m'embrase de votre divin amour, et m'aide à réaliser des œuvres qui vous fassent connaître et glorifier, vous et votre Père, de tous ceux qui apprendront ce que vous opérez par vos serviteurs.

4) Le Saint-Esprit, en descendant sur la terre, devait convaincre les hommes du dérèglement de leurs mœurs, les reprendre et les corriger de leurs vices, en leur montrant la victoire que le Sauveur du monde avait remportée contre le démon sur la croix. Le Fils de Dieu, pendant sa prédication, avait souvent adressé ces reproches aux juifs, mais inutilement. C'est pourquoi il dit à ses apôtres : *Quand l'Esprit consolateur sera venu, il convaincra les hommes au sujet du péché, de la justice, et du jugement*. C'est-à-dire : Il se servira de votre organe pour reprocher au monde ses crimes, et pour le convaincre qu'il fait mal de ne pas croire à ma parole, et de ne pas observer ma loi. Il le convaincra aussi par plusieurs raisons solides, et par des témoignages irrécusables, de la sainteté de ma vie et de ma doctrine. Enfin, il lui remettra devant les yeux le jugement que j'ai rendu contre le péché, en chassant le démon, en condamnant l'iniquité et en louant la justice. Ces effets, le Saint-Esprit les opère intérieurement lorsqu'il entre dans ce petit monde qu'est le cœur de l'homme. Il le reprend du mal qu'il fait, et il l'exhorte à la pratique du bien qu'il doit faire. Il lui enseigne à discerner la vertu d'avec le vice, Jésus-Christ d'avec Bélial, afin qu'embrassant la vertu, il s'attache à Jésus-Christ, et que, détestant le vice, il renonce au démon.

Ô Esprit-Saint, venez dans mon âme qui est en abrégé tout un monde ; convainquez-la de sa malice et de votre sainteté ; apprenez-lui à juger sainement des choses : car vous ne vous montrez pas moins son Consolateur et son Père, en la reprenant charitablement de ses fautes, qu'en la remplissant de vos douceurs.

III. — De l'excellence du don que nous font le Père et le Fils.

Considérons, en troisième lieu, la grandeur infinie du don que Dieu nous accorde en nous donnant le Saint-Esprit. Il est appelé par excellence le Don du Très-Haut, parce qu'il est en effet le premier de tous les dons, et le principe de toutes les grâces. Dieu, ce semble, ne croit pas faire assez en notre faveur en nous donnant, avec sa grâce, la charité, les vertus infuses et les sept dons du Saint-Esprit, il veut encore y ajouter l'auteur de ces dons et de ces vertus, afin que, par sa présence, il nous conserve, nous protège, nous gouverne, nous sanctifie, et nous conduise à la plus haute perfection : comme le possesseur d'une fontaine, qui, non content d'y laisser puiser de l'eau, donnerait la source même. Pour exprimer cette vérité, le Sauveur, parlant de l'Esprit que les fidèles devaient recevoir, dit un jour qu'il sortirait de leur sein des fleuves d'eau vives ; et afin que l'on sût que ces fleuves ne cesseraient jamais de couler, il assura une autre fois qu'ils deviendraient, dans l'âme de chaque juste, une source dont les eaux. rejailliraient jusque dans la vie éternelle.

Ô divin Esprit, fleuve très pur d'une eau vive et claire comme le cristal, qui sortez du trône de Dieu et de l'Agneau, qui arrosez la Jérusalem céleste, qui donnez une éternelle fécondité à l'arbre de vie pain produire de nouveaux fruits, et qui communiquez à ses feuilles mêmes la vertu de guérir les nations, venez dans mon âme, arrosez-la de vos grâces, produisez en elle vos douze fruits : la charité, la joie, la paix, la patience, la douceur, la bonté, la longanimité, la mansuétude, la foi, la modestie, la tempérance, la chasteté. Et afin que ces fruits ne se flétrissent et ne se dessèchent point, demeurez

toujours avec moi pour les conserver dans leur fraîcheur, pour les conduire à une entière maturité' et les rendre dignes d'être transplantés dans vos jardins éternels.

La considération de la grandeur et de l'excellence de ce don divin doit nous inspirer une ferme confiance que Dieu nous accordera tout ce que nous lui demanderons. En effet, qui nous donne le plus ne nous refusera pas le moins. Celui, dit saint Paul, qui nous a livré son propre Fils, ne nous a-t-il pas donné toutes choses avec lui? De même nous pouvons dire: Celui qui nous a donné son Saint-Esprit ne nous donnera-t-il pas infailliblement tous les biens qui en procèdent, pourvu que nous les demandions par un mouvement de ce même Esprit, et par les mérites du Fils, qui le répand dans nos cœurs? À une confiance si bien fondée, joignons un désir ardent que le Saint-Esprit produise audedans de nous douze fruits. Nous examinerons en quoi ils consistent chacun en particulier, et nous ferons de l'un et de l'autre une demande spéciale. Commençons par la charité, et disons: Ô divin Esprit qui êtes la charité même, en sorte que celui qui demeure dans la charité demeure en vous, et vous en lui; communiquez-moi cette vertu, afin que je vous aime de toute mon âme, et que je fasse des actes nombreux qui soient animés de votre amour. Demandons-lui de la même manière ses autres fruits et ses sept dons.

IV. — A qui est donné le Saint-Esprit.

Examinons, en quatrième lieu, à qui le Saint-Esprit est donné. Cette considération nous découvrira l'excès de la libéralité divine. C'est assurément la preuve d'une étonnante bonté de faire un don de cette nature à des pêcheurs pauvres, timides et ignorants, et à une multitude d'autres hommes moins dignes encore de le recevoir ; mais ce qui est surtout admirable, c'est que Dieu daigne l'offrir à toutes les nations, à tous les peuples du monde, aux Juifs, aux Gentils, aux Barbares, sans excepter un seul homme ; quelque vil et méprisable qu'il soit, quelque pécheur qu'il ait été, pourvu qu'il veuille se disposer à recevoir une si incompréhensible faveur. Car Dieu, dit l'apôtre saint Pierre, *ne fait point acception des personnes ; mais, en toute nation, celui qui le craint et pratique la justice lui est agréable*. C'est pourquoi il lui donnera son Esprit, comme il l'a donné à plusieurs de ceux qui avaient trempé leurs mains dans le sang de son Fils unique, et à une infinité d'idolâtres qui rendaient à des serpents et à d'autres animaux un culte et un honneur qui n'étaient dus qu'à lui seul. Ainsi changerat-il les cavernes des lions et des dragons, les demeures de Satan, en des temples du Dieu vivant, où son Esprit reposera avec tous ses dons, pour accomplir ce qu'il a promis par la bouche du prophète Joël : *Je répandrai mon Esprit sur toute chair*.

— Ô bonté immense! ô libéralité infinie du Père des miséricordes, qui répand avec tant de profusion un Esprit aussi pur que le sien dans des vases immondes comme nos cœurs! N'est-ce pas vous, Seigneur, qui avez dit autrefois: *Mon Esprit ne demeurera point dans l'homme, parce qu'il est chair*? Comment donc pouvez-vous dire aujourd'hui que vous répandrez votre Esprit sur toute chair? Si vous ne parliez que de la chair de votre Fils, qui est toute sainte et unie inséparablement à sa divine personne, il serait tout à fait convenable que vous répandissiez votre Esprit sur elle; car un tel Esprit est en parfait accord avec une telle chair. Mais vous nous déclarez que vous voulez le répandre sur toute chair, c'est-à-dire sur cette chair criminelle qui fait sans cesse la guerre à l'Esprit. Comment pourrez-vous unir un Esprit si dégagé de la matière avec une chair toute terrestre? Ô amour ineffable! Ô libéralité incompréhensible! Dieu sans doute ne veut pas donner son Esprit à celui qui n'est que chair, et qui prétend vivre selon la loi de la chair toujours opposée à la loi de l'Esprit; mais il consent à se donner à celui qui, encore charnel, déplore ses longs égarements et désire changer de vie, afin que la venue de cet hôte divin dans une chair corrompue et morte par le péché, la ranime et la fasse vivre d'une vie toute spirituelle.

Je vous rends grâces, ô mon Dieu, de l'amour que vous témoignez à l'homme pécheur, en accordant un don si précieux à une créature si abjecte, et en unissant votre divin Esprit à notre chair misérable. Si vous voulez faire briller d'un vif éclat votre immense miséricorde, voici devant vous un homme qui n'est que chair, mais qui désire être vivifié et renouvelé par votre Esprit. Donnez-moi, Seigneur, cet Esprit de sainteté, et mon âme vous bénira éternellement de la grâce que vous aurez faite au pécheur le plus indigne de la recevoir.